

**REGIE VIENNE NUMERIQUE**

**DELIBERATION du  
CONSEIL d'ADMINISTRATION  
N°2023/06**

Séance du 27/02/2023

**GROUPEMENT DE COMMANDES VIENNE NUMERIQUE/DEUX-SEVRES NUMERIQUE**

**DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE TECHNIQUE, DE LA COMMISSION  
D'APPEL D'OFFRES, DU JURY ET DE LA COMMISSION AD-HOC POUR VIENNE  
NUMERIQUE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 27/02/2023, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

**DECIDE :**

- **de désigner, selon les modalités exposées au rapport et au titre de la convention constitutive du groupement de commandes entre Deux-Sèvres Numérique et Vienne Numérique réalisée en vue de la passation et l'exécution de marchés publics relatifs à la création et l'exploitation de réseaux Très Haut Débit en fibre optique à l'abonné :**
  - **Séverine SAINT-PÉ, François BOCK et Gérard PEROCHON, pour siéger au Comité technique se réunissant préalablement aux Commissions d'Appel d'Offres pour les procédures formalisées,**
  - **Séverine SAINT-PÉ, François BOCK et Gérard PEROCHON, pour siéger à la Commission ad hoc se réunissant pour les marchés passés en procédure adaptée,**
  - **Séverine SAINT-PÉ, titulaire, et François BOCK, suppléant, pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres ;**
- **d'autoriser ces instances à se réunir à distance, pour des raisons pratiques, au moyen d'une solution d'audioconférence ou de visioconférence adaptée.**

Envoyé en préfecture le 22/03/2023

Reçu en préfecture le 22/03/2023

Publié le 23/03/2023

ID : 086-829185222-20230227-2023\_06-DE



**ADOPTÉ**

La Présidente,

Séverine Saint-Pé